

APRAS

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE

LETTRE D'INFORMATION

www.mae.u-paris10.fr/apras

n°45 ETE 2009

RAPPORT MORAL

Assemblée générale du 16 janvier 2009

I- SITUATION

Membres

Aujourd'hui, le nombre des membres de l'APRAS est en régression. Sur une soixantaine de membres qui restent inscrits sur nos listes, seuls 25 sont à jour de leur cotisation. L'année dernière, lors de l'AG du 24 janvier 2008, nous en comptions 43.

Nous avons eu au cours de l'année deux nouvelles adhérentes, Anne-Gaël Bilhaut et Sophie Corbillé. Nous fonctionnons donc, avec un grand nombre de membres qui, sans démissionner formellement, montrent un intérêt très limité pour les activités de l'APRAS, et je dirais même, l'existence de notre association. Le quorum de cette nouvelle assemblée générale est de 17 personnes.

CA et Bureau

Le CA et le Bureau se sont réunis le 25 juin 2008. Ces réunions ont été peu nombreuses car nous avons beaucoup fonctionné par courrier électronique. Par ailleurs, plusieurs d'entre nous travaillaient également au CLETAF, groupe de travail constitué à la suite des Assises afin de travailler à la création d'une nouvelle association « unitaire » de l'anthropologie en France.

Je rappelle les fonctions réparties au sein du bureau : Sophie Chevalier : présidente ; Emmanuelle Lallement : secrétaire ; Birgit Muller : trésorière, Sophie Houdart : chargée de la Lettre, Sophie Blanchy : mise à jour du site Web. Trois membres du CA arrivent au terme de leur mandat

respectif et se représentent (P. Bonnemère, S. Chevalier et B. Müller). Nous devons donc voter aujourd'hui pour le renouvellement de ces trois membres du CA.

Lettre

Lors de la réunion du CA du 25 juin, nous avons eu une discussion sur le bien-fondé de cette Lettre. Il a été décidé de maintenir une Lettre annuelle qui soit un peu la mémoire de notre association, car nécessairement elle ne peut pas – et cela a déjà été le cas avec la Lettre n°44 de juin 2008 – rendre compte de l'actualité. Le CA a essayé, mais il faut avouer sans succès, de créer un « flux » mensuel qui permette de faire passer de l'information. D'autres le font bien mieux que nous et de manière plus dynamique. Mais la question reste ouverte.

16^{ème} Conférence Robert Hertz

Cette conférence a été donnée par notre collègue de Lyon, François Laplantine, sur le thème de « Le sujet, le langage et les images dans la recherche anthropologique contemporaine », le 25 juin, au grand amphithéâtre de l'EHESS. Cette conférence a attiré à la fois notre public habituel, mais aussi de nouveaux auditeurs liés au réseau du conférencier.

La 17^{ème} conférence est prévue pour le mois de juin 2009 et le conférencier auquel nous avons demandé d'assurer la prochaine prestation est Francis Zimmermann, Directeur d'études à l'EHESS.

Site Web

Il comprend maintenant toutes les Lettres de 1 à 44, la liste complète des conférences Robert Hertz, et la liste des membres inscrits, à jour ou non de leur cotisation. La mise à jour de ce site est compliquée, exige du travail, des moyens, des compétences, et l'APRAS en l'état actuel ne peut se permettre de rémunérer un webmaster.

Forum des associations

L'APRAS a été à l'initiative du forum des associations qui s'est tenu le 19 septembre 2008 à la Maison des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence. Nous l'avons co-organisée avec AMADES (association d'anthropologie médicale), équipe à laquelle s'est jointe au dernier moment l'AFA. Trois membres du CA étaient présents : moi-même, Emmanuelle Lallement et Pascale Bonnemère. Une vingtaine d'associations et de sociétés savantes (celle des Africanistes et des Océanistes ; celles des Américanistes vient de s'inscrire sur notre annuaire) y étaient représentées sur la trentaine d'association recensée. Cette rencontre a été un moment de débat entre les différents représentants associatifs pour réfléchir à l'avenir de l'anthropologie et surtout à la professionnalisation des anthropologues. La matinée a été consacrée à une rapide présentation des groupes présents, puis les discussions de l'après-midi ont porté sur trois thèmes : la constitution d'une association pour l'anthropologie en France, la professionnalisation des anthropologues et l'avenir de la discipline dans les sphères académiques. Emmanuelle Lallement a constitué un annuaire des associations qui devrait être mis sur notre site.

Cette initiative a permis à l'APRAS de se présenter aux autres associations sous une image moins « élitiste » et « lointaine ». Elle est bien l'association qui regroupe des « figures » de la recherche dans notre discipline, mais aussi celle qui participe à la construction du collectif sans position démagogique.

II- LE CLETAF : ELABORER UNE ASSOCIATION POUR L'ANTHROPOLOGIE EN FRANCE

L'APRAS s'est de fait engagée dans ce groupe de travail – CLETAF (Comité de Liaison Et de Travail pour l'Anthropologie en France) dans la

perspective d'élaborer une association pour l'anthropologie en France, dès le départ. Irène Bellier et Marie-Charlotte Arnauld ont représenté très régulièrement et de manière très active l'APRAS dans ce groupe, secondées par moi-même et par Birgit Müller.

Si au départ, il comptait une diversité de membres, au fur et à mesure le nombre de participants a diminué. Laurent Bazin, de l'AFA, a entretenu un malentendu autour de l'idée que le CLETAF constituait la future association, alors qu'elle n'était qu'un groupe de travail qui devait déboucher sur une nouvelle association, position défendue par l'APRAS. Car, pour nous, le CLETAF a toujours eu comme objectif de réfléchir aux formes d'intégration et positions des différentes associations d'anthropologues en France, dans une structure commune ; afin de dégager des statuts adéquats pour la future association. Le texte sur les statuts a été finalement défini dans ses grandes lignes en septembre, puis rediscuté durant l'automne, et non sans peine, validé en début d'année 2009.

Les « pierres d'achoppement » ont été nombreuses : les objectifs de cette future association ; les conditions d'adhésion ; la nécessité d'une charte éthique ; etc. Bref, Irène Bellier et Marie-Charlotte Arnauld ont tenu bon, mais cela n'a pas été sans des périodes de découragement, car jamais rien ne semblait acquis et il est vite apparu que l'AFA, finalement, freinait la création de cette association. Finalement, cette association prend une forme particulière, puisque les adhérents sont à la fois des membres individuels et des associations, afin de permettre aux petites associations, souvent spécialisées, de ne pas disparaître. Au cours de l'assemblée générale qui suit, nous aurons donc à voter pour savoir si nous souhaitons que l'APRAS adhère à cette future association.

Plus fondamentalement, il me semble que la question se pose de l'avenir des associations généralistes dans notre discipline en cas de succès de cette nouvelle association : je ne vous propose pas là de dissoudre l'APRAS, ce n'est pas le propos, mais de réfléchir à notre position dans cette nouvelle configuration.

Il est clair que du côté de l'autre association généraliste – je veux parler de l'AFA –, leur

dernière AG a montré que leurs membres sont divisés face à cette future association, et qu'ils sont hostiles à l'idée que l'AFA disparaisse. Bref, même si Laurent Bazin s'en défend, l'AFA peine autant que l'APRAS à mobiliser ses membres.

III- FUTUR DE L'ASSOCIATION

Si l'APRAS décide, au cours de l'assemblée générale, d'adhérer à cette future association, elle doit le faire en se demandant ce qu'elle peut apporter à cette nouvelle structure et comment.

Outre la participation de ses membres à l'exécutif de cette association, des groupes de travail et des réseaux thématiques vont se mettre en place : quel rôle veut-on y jouer ? Il faut que les membres de l'APRAS y participent et fassent valoir leurs vues, sinon notre adhésion n'a simplement aucun sens !

Mais malheureusement, ce que constatait mon prédécesseur l'an passé, à savoir une grande inertie de la part de notre base, le fait que l'activité

de notre association se concentre en un petit nombre de membres et que celui-ci ne peut pas se substituer totalement et constamment à l'ensemble, est toujours vrai. Disons que cela ne me rend pas très optimiste pour demain... Ainsi mon message détaillé de convocation à notre AG n'a suscité aucun commentaire, aucune consigne de vote, rien. En attendant, la mise en place de la nouvelle association, nous pouvons continuer d'exister à travers la conférence Robert Hertz, la Lettre annuelle, notre site web et peut-être une autre initiation comme une journée d'étude. Mais pour combien de temps ? Ne faudrait-il pas mieux investir la nouvelle association ? Je souhaiterais que ces questions soient discutées au moins en AG.

Sophie Chevalier, présidente

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

16 JANVIER 2009

Présentes : Sophie Chevalier, Sophie Houdart, Pascale Bonnemère, Anne Charlotte Arnault, Maria Couroucli, Sophie Blanchy, Nicole Revel, Emmanuelle Lallement

Excusées : Birgit Müller, Aurélie Névoit

Ce conseil d'administration a eu lieu juste avant l'AG et la veille de l'AG constitutive de la nouvelle structure associative de l'anthropologie en France. Sophie Chevalier introduit la séance en rappelant les points de l'ordre du jour.

Etat des lieux du CA et de l'APRAS

1. Budget
2. Bilan du forum des associations (qui avait été envoyé à tous les membres de l'APRAS).
3. Discussions sur les statuts de la future association et son rôle, ainsi que de la place de l'APRAS dans cette nouvelle structure.
4. Quid des activités de l'APRAS comme la 17^{ème} conférence Hertz, la Lettre.

5. En cas de vote positif de l'AG de l'APRAS pour l'adhésion à cette future association, quels sont les candidat(e)s que le CA veut proposer à l'AG pour être mandaté à représenter l'APRAS dans le collège B ? Quelles stratégies pour le 17 janvier au matin ?
6. Divers

I- ETAT DES LIEUX DU CA ET DE L'APRAS

Le CA commence par la question des membres sortants : Sophie Chevalier, Pascale Bonnemère, Birgit Müller. Toutes trois acceptent de se présenter à nouveau. Leurs candidatures seront donc présentées lors de l'AG qui suit.

Ensuite nous réalisons un décompte des membres à jour de leur cotisation. 27 sont identifiés. Le quorum est donc fixé à 18.

II- RAPPORT FINANCIER

Birgit Müller a fait parvenir le rapport financier, qui affiche un solde positif de 298,39 euros. Le budget est réduit, mais est un peu plus élevé que l'année dernière (voir ci-après le bilan financier complet).

Nous évoquons la question de la boîte postale, qui coûte 61 euros par an. Elle est peu accessible et son coût est important. Serait-il possible de trouver une domiciliation, par exemple à la MSH, qui serait gratuite et qui permettrait d'y accéder facilement ? Birgit Müller pourrait-elle demander une boîte à la MSH ?

III- BILAN DU FORUM DES ASSOCIATIONS

Sophie Chevalier retrace l'histoire de l'organisation de ce forum qui s'est tenu à Aix-en-Provence le 19 septembre 2008. Elle rappelle également son déroulement. Le bilan est positif, la participation a été importante et la rencontre des différentes associations a permis de participer à la dynamique de création d'une nouvelle structure associative générale de l'anthropologie en France. Une liste d'une quarantaine d'associations a été réalisée (voir ci-après le compte-rendu du forum).

IV- DISCUSSIONS SUR LES STATUTS DE LA FUTURE ASSOCIATION ET SON ROLE, AINSI QUE DE LA PLACE DE L'APRAS DANS CETTE NOUVELLE STRUCTURE

Charlotte Arnault prend la parole pour nous faire un état des lieux des travaux du CLETAF et des relations avec l'AFA. Elle est très satisfaite du travail de préparation qui a été effectué à force d'acharnement et malgré les relations difficiles avec l'AFA. Elle considère que l'AG constitutive de la nouvelle association, prévue le lendemain 17 janvier, est très bien préparée.

Elle développe l'argumentaire incitant l'APRAS à voter l'adhésion à la nouvelle association. Elle rappelle que 25 associations ont participé au travail et que cela crée un grand enthousiasme. En revanche, elle estime que l'anthropologie en France a de grands défis à relever et va se retrouver face à des questions centrales comme celles du post-colonialisme et de l'immigration. Être dans une association qui rassemble des individus différents, de générations différentes et engagés dans des milieux professionnels différents

permettra de discuter ces questions de manière dynamique. En revanche, Charlotte Arnault ne croit pas à la possibilité d'un congrès.

Sophie Chevalier pose la question de savoir qui sera le candidat pour représenter l'APRAS dans cette nouvelle association. Elle indique aussi que la question des adhésions individuelles est importante car les grandes associations ne doivent pas noyauter le collège des individuels. Charlotte Arnault pense que beaucoup d'individus sont intéressés en tant qu'individus davantage qu'en tant que membres d'une association existante. Donc il ne s'agit finalement pas d'une fédération.

On rappelle la composition prévue de la nouvelle structure :

Collège A : personnes physiques

Collège B : associations.

En principe il y aurait 30 représentants pour 30 associations qui devront élire un CA de 12 membres.

On fait confiance aux individus qui ne se présenteront pas au CA du Collège A des individus en ayant l'intention en fait de représenter leur association.

On rappelle également que les petites associations existantes resteront intactes car elles existent aussi pour pouvoir signer des contrats de recherche et des contrats de travail à des individus.

Charlotte Arnault évoque la possibilité d'une disparition à terme des associations généralistes. Sophie Chevalier rappelle que lors du forum des associations, il est apparu clairement que l'APRAS conserve auprès d'un grand nombre de gens l'image d'une association qui rassemble les « figures historiques » de la discipline. De ce fait elle a aussi un rôle à jouer dans la nouvelle association.

Nous discutons ensuite du nom possible pour cette nouvelle association. La question se pose de savoir si les archéologues rejoindront cette association si le mot « ethnologie » est présent au détriment du mot « anthropologie ».

Nous passons finalement au vote du CA pour proposer notre adhésion à la nouvelle association : oui à l'unanimité.

Nous passons alors à la question de la candidature d'un membre du CA au CA de la nouvelle association. Dans la mesure où il n'y a pas de candidature spontanée, Sophie Chevalier en

tant que présidente de l'APRAS accepte de présenter sa candidature.

Charlotte insiste pour que nos collègues de toutes générations confondues soient convaincus de l'importance d'adhérer à la nouvelle association.

V- LES ACTIVITES DE L'APRAS

Nous discutons de la prochaine Conférence R. Hertz. Plusieurs noms d'invités sont évoqués. Le vote établit la liste des potentiels invités :

1. Francis Zimmerman
2. Arlette Farge
3. Christian Jacob

Nous allons procéder à l'invitation et à l'organisation de cette prochaine conférence prévue en juin prochain.

Charles MacDonald avait évoqué lors de sa présidence de l'APRAS l'idée de faire un prix de l'APRAS. Cette idée est à nouveau évoquée, mais n'est pas retenue. L'image de l'APRAS, celle d'une forme d'élitisme, risquerait d'être redoublée. Cette idée d'un prix serait peut-être à proposer à la nouvelle association, dans un second temps.

Une discussion s'engage entre les membres du CA sur la question de la circulation des objets dits d'arts premiers et de la spéculation qui a lieu actuellement. L'idée d'un réseau thématique sur le sujet est évoquée.

Le CA décide de conserver la parution d'une Lettre annuelle de l'APRAS.

Sophie Blanchy signale que le site web de l'APRAS a été mis à jour.

Nous décidons finalement que l'activité de l'APRAS se concentre sur la création et la participation aux groupes de travail et aux réseaux thématiques de la nouvelle structure associative en création.

Sophie Houdart nous redonne les coordonnées de l'adresse yahoo de l'APRAS qui est une boîte à partir de laquelle chacun peut déposer des informations. Il s'agit de infoapras@yahoo.fr, le mot de passe étant `apras2008`. Nous sommes invités à envoyer des informations sur cette boîte.

La réunion du CA se termine à 15h00 pour laisser place à l'AG qui suit.

Emmanuelle Lallement, secrétaire

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

16 JANVIER 2009

L'assemblée générale ordinaire de l'APRAS s'est tenue le vendredi 16 janvier 2009 à 15h, dans la salle 2 de l'EHESS, 105 Boulevard Raspail à Paris.

Conformément aux statuts, le bureau sortant fait fonction de bureau de l'Assemblée et la secrétaire Emmanuelle Lallement préside la séance. Il est procédé au décompte des 13 présents et à la vérification des 8 mandats qu'ils détiennent. Décompte est fait des cotisations payées. Le quorum est atteint puisque nous avons 21 votants pour un quorum de 18. L'assemblée est donc constituée.

La secrétaire générale donne la parole à Sophie Chevalier, présidente de l'APRAS, pour la présentation du rapport moral. Le rapport moral, soumis au vote à main levée, est approuvé à

l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Birgit Müller, trésorière, pour la présentation du rapport financier qui est mis en discussion, voté et approuvé à l'unanimité.

La discussion s'engage à propos du renouvellement du CA. Les trois sortantes, Sophie Chevalier, Birgit Müller et Pascal Bonnemère, se représentent. Leur renouvellement est accepté.

La discussion suivante porte sur l'orientation et la politique générale de l'APRAS. Irène Bellier présente le travail effectué dans le CLETAF. Elle rappelle l'historique des discussions et du travail effectué. Elle signale que c'est grâce à un coup de force, qu'elle a pu faire avec Charlotte Arnault, pour proposer concrètement des statuts, que le

CLETAF a pu avancer sur la création d'une nouvelle association. L'AFA n'étant pas prête à se dissoudre, l'APRAS ne l'étant pas non plus vraiment, le consensus qui s'est peu à peu établi est celui d'une association mixte regroupant à la fois des individus et des associations, c'est-à-dire composée de deux collèges. On rappelle la composition prévue de la nouvelle structure :

Collège A : personnes physiques

Collège B : associations.

Le CA serait de 12 membres individuels et de 12 représentants d'associations.

Nous évoquons le nom possible d'une telle association : Association pour l'anthropologie en France ? Union des ethnologues et anthropologues en France ?

Irène Bellier parle des groupes de travail et des réseaux thématiques qui sont susceptibles de se former :

Groupes de travail :

- les métiers de l'anthropologie
- la recherche
- la place dans l'éducation
- film, médias et communication
- anthropologie et développement
- charte éthique de l'association
- genre et anthropologie
- musées

Les réseaux thématiques seront quant à eux liés au congrès qui serait prévu comme objectif de la nouvelle association.

Charlotte Arnault approfondit le point concernant le malentendu qui avait été fait entre CLETAF et nouvelle association. Elle considère qu'à présent, le conflit avec l'AFA a été dépassé. Elle souhaite convaincre les collègues d'adhérer à la nouvelle association, car il y a beaucoup de petites associations et que les objectifs de l'APRAS se retrouvent dans les objectifs de la nouvelle structure. Elle estime que l'anthropologie a de nouveaux défis à relever dans notre société et qu'elle doit se positionner sur les questions de post-colonialisme, d'immigration, de guerres...

Irène Bellier ajoute qu'il est très important d'être représenté dans cette nouvelle association.

Brigitte Baptandier estime quant à elle que ce n'est pas tant l'anthropologie qui a changé que le contexte sociologique et institutionnel dans lequel elle se déploie. L'APRAS n'a pas à exister en tant

qu'APRAS mais peut-être comme mouvement d'influence ; elle a aussi la capacité d'attirer des chercheurs. Une manière de redonner une identité à l'APRAS serait de lui redonner sa dimension de « mouche du coche ».

Irène Bellier revient sur le système des cotisations à la nouvelle association :

- association de plus de 50 membres : 100 euros
- association de moins de 50 membres : 50 euros
- individus : 30 euros
- individus déjà adhérents à une association existante : 15 euros

Nous passons au vote pour l'adhésion à la nouvelle association : tous les votants votent oui.

Nous poursuivons avec la candidature d'un représentant de l'APRAS à la nouvelle association. Irène Bellier souhaite plutôt se présenter à titre individuel. Charlotte Arnault souhaite adhérer à la nouvelle association mais pas se présenter au CA. Sophie Chevalier, présidente, se présente donc comme représentante de l'APRAS au CA de la nouvelle association. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Irène Bellier rappelle qu'il est important que tous les membres de l'APRAS investissent les groupes de travail et les réseaux thématiques de la nouvelle association.

Le Conseil d'Administration de l'APRAS est inchangé : Marie-Charlotte Arnault, Sophie Blanchy, Pascale Bonnemère, Sophie Chevalier, Maria Couroucli, Sophie Houdart, Emmanuelle Lallement, Birgit Muller, Aurélie Névoit et Nicole Revel.

Le bureau conserve la composition suivante:

Sophie Chevalier : Présidente

Emmanuelle Lallement: Secrétaire Générale

Birgit Müller : Trésorière

Sophie Houdart : Chargée de la Lettre

Sophie Blanchy : Chargée de la mise à jour du site Web.

La séance est levée à 17h. Certains participants se donnent rendez-vous pour le lendemain 17 janvier 09 dans le grand amphithéâtre de l'EHESS, pour l'Assemblée Générale constitutive de la nouvelle association.

Emmanuelle Lallement, secrétaire

RAPPORT FINANCIER

16 JANVIER 2009

Nous terminons l'année 2008 sur un solde positif de **298,39 euros**. Nos recettes sont issues exclusivement des cotisations des membres de l'Association, plus 75,28 euros d'intérêts sur le livret A. La cotisation est restée au montant fixé en 2002, à savoir 40 euros.

Au total, les recettes des cotisations 2009, dont certaines ont été versées pour acquitter les droits de 2007, s'élèvent à 1400 euros. Le compte sur livret affiche 1795,38 euros au 1^{er} février 2008, après que 1000 euros aient été versés sur le compte courant.

Les dépenses depuis janvier 2008 s'élèvent à 1176,69 euros. Nous avons dépensé 505,32 euros pour le pot après la conférence Robert Hertz dont 405,32 euros pour le cocktail, 100 euros pour le pourboire, 110 euros pour le voyage du conférencier Laplantine de Lyon à Paris. Nous avons dépensé 200,80 euros pour les deux déplacements de Charles Macdonald et de Pascale Bonnemère d'Aix à Paris pour les réunions du bureau ; 184,60 euros pour le voyage de Sophie Chevalier et d'Emmanuelle Lallemand au forum des associations à Aix.

L'adhésion à l'ICAES nous a coûté 86,52 euros frais de virement international inclus. La location de la boîte postale coûte maintenant 61 euros.

En résumé, le mouvement général du compte s'établit comme suit (actif 2008) :

Solde du CC au 13/01/2009 :	719,02 euros
(dépenses et recettes actées par la banque)	
+	240,- euros
(chèque à déposer)	
Compte sur livret au 31/03/07 :	1795,38 euros
TOTAL :	2754,40 euros
(début 2008 contre 2455,81 début 2008)	

Birgit Müller, trésorière

COMPTE-RENDU DU FORUM DES ASSOCIATIONS EN ANTHROPOLOGIE

À l'initiative de l'APRAS et d'AMADES, avec la participation de l'AFA, s'est tenu le premier forum des associations en anthropologie le vendredi 19 septembre 2008 à Aix-en-Provence. Une vingtaine d'associations y étaient représentées sur la trentaine d'association recensée. Cette rencontre a été un moment de débat entre les différents représentants associatifs pour réfléchir à l'avenir de l'anthropologie et surtout à la professionnalisation des anthropologues. Cette journée a permis que les associations d'anthropologues sachent qu'elles ne sont pas seules...

Après la présentation des organisateurs et un tour de table des représentants des associations, nous avons débattu sur trois principaux sujets :

I- LA CONSTITUTION D'UNE ASSOCIATION POUR L'ANTHROPOLOGIE EN FRANCE

Les organisateurs y avaient largement réfléchi dans le cadre du CLETAF (Comité de liaison et de travail de l'anthropologie en France) né à l'occasion des assises de l'ethnologie et de l'anthropologie qui se sont tenues en décembre 2007. Les assises de l'ethnologie et de l'anthropologie en France avaient été l'occasion de

découvrir l'existence d'un grand nombre d'associations de taille variée et poursuivant des objectifs divers. Ces associations jouent un rôle fondamental dans plusieurs domaines, mais s'ignorent souvent les unes les autres. Partant du constat du morcellement et des divisions du milieu de l'anthropologie, l'idée est donc de fonder une association qui unirait les anthropologues en fédérant toutes les associations en anthropologie et les individus (anthropologues ou ayant une affinité avec l'anthropologie). Cette association a une triple vocation : d'abord de permettre une visibilité des activités et métiers liées à l'anthropologie, ensuite de constituer une force à même de défendre les intérêts de la discipline en France, et enfin de favoriser une activité scientifique à l'échelle nationale, par notamment un congrès annuel des anthropologues. S'il y a là un projet a priori très franco-français, cette future association est largement ouverte.

La première AG fondatrice de cette association se tiendra le 17 janvier 2009 à Paris.

II- LA PROFESSIONNALISATION DES ANTHROPOLOGUES

La crise actuelle qui secoue les sciences humaines et sociales nous oblige à penser des alternatives pour notre avenir, autres que les trajectoires académiques (CNRS, IRD, Universités). La présence des différentes associations prouve que les anthropologues ont forgé des compétences leur permettant de se reconvertir dans de nombreux domaines : la sensibilisation à l'interculturel auprès d'enseignants du primaire et d'enfants, la formation auprès de professionnels de la santé et du social, l'expertise, la conception et la réalisation de projets de développement locaux en France et ailleurs, l'audiovisuel, le musée...

La future association se donne pour tâche de recenser et de donner une visibilité à toutes ces potentialités. Dans ce sens, des travaux ont déjà été faits pour redéfinir le métier d'anthropologue au sein de l'ANPE (l'Agence Nationale Pour l'Emploi). Un groupe de travail constitué d'anthropologues a déjà commencé à définir un certain nombre de compétences de l'anthropologue. L'enjeu est bien plus important qu'il n'y paraît puisque les répercussions seront

visibles en termes d'emplois proposés. Ce point a largement fait débat puisque certains estiment qu'il y a un risque de détournement de ces compétences et d'obligation pour les anthropologues au chômage à faire des travaux qui n'ont rien à voir avec notre discipline (par exemple du télémarketing). D'autres considèrent que le métier d'anthropologue doit être connu des entreprises et collectivités susceptibles d'avoir besoin de nous. Et qui mieux que des anthropologues peut définir les compétences des anthropologues ? Ce sont là les raisons d'existence du groupe de travail.

III- L'AVENIR DE LA DISCIPLINE DANS LES SPHERES ACADEMIQUES

Compte tenu des réaménagements (et destructions) qui s'opèrent actuellement, la future association pourrait constituer une force pour défendre la discipline à l'heure de ces profondes réformes. Ce point n'est pas encore clairement défini, d'autant plus que les choses sont en marche et que l'association, quant à elle, n'est pas encore née. Nous savons que les questions de la professionnalisation des anthropologues et la vitalité de la discipline dans les sphères académiques sont beaucoup plus liées qu'il n'y paraît : si aujourd'hui nos filières sont désertées, c'est bien à cause du peu de débouchés. Aussi, une meilleure visibilité sur les compétences et les débouchés de l'anthropologie permettrait de redynamiser nos filières et de leur donner un nouveau souffle dans les sphères académiques.

Maud Saint-Lary (AMADES)

COMPTE-RENDU DE L'AFEA

(REDIGE SUR LA BASE DES CR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION)

L'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie a vu le jour le 17 janvier 2009, au sortir d'une année de travail très chargée pour le comité de liaison et de travail (CLETAF) mis en place à l'issue des Assises de l'ethnologie et de l'anthropologie en France¹. Sa constitution a procédé d'un ensemble de constats, rappelés lors de l'Assemblée Générale de l'AFEA : diversité et pluralité des petites associations réparties à travers toute la France, faible réactivité et difficulté à mobiliser les anthropologues, segmentation de la discipline, individualisation et solitude des parcours, inquiétude sur le devenir des étudiants, des doctorants ou des jeunes chercheurs, renforcement des concurrences internes et de la compétition internationale. Les anthropologues n'arrivent ni à s'organiser collectivement, ni à parler d'une seule voix, face aux menaces qui pèsent sur la discipline et face aux transformations des statuts et des institutions de recherche et d'enseignement. Plus d'une année après ces Assises, l'Assemblée Générale de la nouvelle association d'anthropologie française ne pouvait que noter que la situation générale ne s'était pas améliorée, qu'elle s'était même détériorée et rendait d'autant plus cruciale la nécessité de se regrouper et d'être solidaire, au-delà des différences et désaccords. A ce jour, aucune association existante ne pouvait satisfaire pleinement aux intérêts de la discipline, n'avait la capacité complète à répondre à ce que chacun pouvait attendre d'une association professionnelle. Aucune n'avait non plus les moyens d'une représentativité nationale et internationale suffisante.

A cette occasion a été rappelé que le point essentiel de la motion votée par les Assises était de mettre en œuvre une structure associative ouverte

et plurielle, qui puisse être l'instance représentative de la discipline dans son entier, dans un esprit de partage et d'enrichissement mutuel, qui vise à rassembler tous les anthropologues, quel que soit leur statut, leur position, leurs convictions, leurs engagements et leurs attentes. En bref, une structure qui « fasse communauté ». Le travail du CLETAF avait d'autre part rendu visible l'existence des nombreuses petites associations d'anthropologie réparties à travers toute la France. C'est aussi cette diversité que la nouvelle association veut rendre manifeste. En résumé, cette association est ouverte à tous ; elle se propose de favoriser et de diffuser le développement de l'ethnologie et de l'anthropologie dans tous les domaines, théoriques et pratiques, académique et professionnel, en multipliant les échanges entre ses membres, les contacts avec les autres disciplines et avec les associations européennes et internationales d'anthropologie ; et enfin de représenter la discipline aux yeux des différentes instances nationales et servir de relais auprès des institutions publiques ou privées concernées par la recherche, l'enseignement et l'emploi des anthropologues.

L'AG procède au vote et élit un Comité d'Administration composé de 24 membres, répartis en deux collèges : un collège de membres individuels ne représentant qu'eux-mêmes (12 personnes à élire) ; un collège de personnes morales représentant une association (12 personnes à élire également).

1. **CIRIEF**, représentée par David Khatile.
2. **AMADES**, représentée par Sandrine Musso.
3. **PASSERELLES**, représentée par Alexandre Soucaille.
4. **ARA**, représentée par Laurent Denizeau.
5. **AFA**, représentée par Laurent Bazin.
6. **ETHNOARTS**, représentée par Marie-Pierre

¹ Du 12 au 15 décembre 2007 au musée de l'Homme et au musée du quai Branly.

Julien.

7. APRAS, représenté par Sophie Chevalier.

8. Association des AMIS DE JEAN ROUCH, représentée par Brice Ahounou.

9. AFRASE, représentée par Stéphane Rennesson.

10. BISTROT des ethnologues de Montpellier, représenté par Sébastien Fournier.

11. SEF, représentée par Gilles Raveneau.

12. SOCIETE FRANÇAISE D'ETHNOMUSICOLOGIE, représentée par Christine Guillebaud.

Déclaration d'intention individuelle :

- 1- Frédéric Maguet.
2. Bernard Traimond.
3. Céline Rosselin.
4. Patricia Pellegrini.
5. Irène Bellier.
6. Sylvaine Camelin.
7. Sophie Houdart.
8. Sébastien Fournier.
9. Vanessa Manceron
10. Dominique Dullier.
11. Annabelle Vallard.
12. Frédérique Guyader.
13. Vincent Battesti.

Totaux de voix du Collège A:

1. Sylvaine Camelin : 75
2. Irène Bellier : 73
3. Vincent Battesti : 70
4. Sophie Houdart : 64
5. Frédérique Guyader : 64
6. Frédéric Maguet : 59
7. Céline Rosselin : 57
8. Vanessa Manceron : 56
9. Sophie Accolas : 54
10. Catherine Deschamps : 48
11. Annabelle Vallard : 48
12. Laurent Sébastien Fournier : 48

Total des voix du Collège B:

- Ahounou Brice :12
Bazin Laurent : 13
Chevalier Sophie : 14
Denizeau Laurent : 13
Guillebaud Christine : 13
Julien Marie-Pierre : 13
Khatile David :10
Musso Sandrine : 12

Ouellet Patricia : 12

Raveneau Gilles : 12

Rennesson Stéphane : 11

Soucaille Alexandre : 13

Le nouveau conseil d'administration se réunit immédiatement après son élection. Les attentes envers le fonctionnement du Bureau sont discutées et un consensus se dégage sur les points suivants :

- Privilégier un principe de collégialité : ses membres sont élus sur la base des statuts classiques d'une association de type loi 1901, mais il est entendu qu'ils s'articulent dans un souci de collaboration.

- Favoriser la circulation de l'information

Les membres du conseil d'administration procèdent à l'élection du Bureau. Est élu président Gilles Raveneau (collège B) ; vice-Présidente : Sylvaine Camelin (collège A) ; secrétaire générale : Irène Bellier (collège A) ; vice-Secrétaire : David Khatile (collège B) ; trésorier : Alexandre Soucaille (collège B) ; vice-Trésorière : Céline Rosselin (collège A).

Le nouveau CA se réunit ensuite le 6 mars 09.

DIX-SEPTIEME CONFERENCE ROBERT HERTZ

L'APRAS vous invite à venir entendre Francis Zimmerman Zimmermann, Directeur d'études
à l'EHESS

« *Sous un manguier du Kuttanad* »

Le mardi 30 juin 2009, à 17h.

A l'amphithéâtre de l'EHESS, 105 boulevard Raspail, Paris 6^{ème}
La conférence sera suivie d'un cocktail à la cafétéria du 54 boulevard Raspail.



ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE

L'Association pour la Recherche en Anthropologie Sociale, fondée en 1989 et régie par la loi de 1901, est ouverte à tous les anthropologues qui font métier de cette discipline, qu'ils ou elles soient bénéficiaires d'un statut ou non, de chercheur (e) ou d'enseignant(e), résidant en France ou à l'étranger.

Depuis 1989, l'association s'est développée par l'incorporation de nouveaux membres, par la réalisation de Journées d'études à double finalité, professionnelle et scientifique, et par le parrainage de colloques organisés par ses membres. Chaque année elle organise à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales la Conférence Robert Hertz qui est ouverte à tous les amateurs et professionnels des sciences sociales et humaines.

Depuis sa création, l'APRAS suit les développements institutionnels de l'anthropologie à travers les réformes successives des instances françaises qui veillent au recrutement et à l'évaluation des chercheurs (CNRS, CNU) comme de celles qui se préoccupent de la mise à disposition du public des apports des anthropologues concernant les sociétés et cultures du monde (Musée du Quai Branly). Elle réfléchit sur la pratique anthropologique, ses objets, ses méthodes, les nouvelles conditions d'exercice et ses développements.

Les demandes d'adhésion doivent être adressées à l'APRAS, BP 202, 75264 Paris cedex 06. Elles sont désormais dispensées de parrainage et présentées en Conseil d'Administration, qui prend la décision d'admission à la majorité des deux tiers.

LETTRE D'INFORMATION

La *Lettre d'information* est ouverte à tous les membres de l'association. Elle publie libres opinions, papiers d'humeur, lettres de terrain, compte rendus d'ouvrages ou informations (manifestations, publications, etc.), amorces de débats. La rubrique "Parutions récentes" signale les ouvrages publiés par les membres de l'association, ou sous leur direction.

Adresser les textes, le plus possible brefs, rédigés sous forme définitive, par courrier électronique à Sophie Houdart, sophie.houdart@mae.u-paris10.fr.

Ce 45^e numéro de la *Lettre d'information* a été préparé par le conseil d'administration de l'APRAS (rédaction) et Sophie Houdart (composition).